



Chères Fénoletaines, Chers Fénoletains,

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le 20 septembre dernier, l'ensemble du public qui s'est déplacé pour entendre l'intervention de Madame le Maire, n'a pu être accueilli en raison du respect des règles sanitaires qui s'imposaient de par la Loi, limitant l'accueil du public.

Aussi, en complément du compte-rendu des décisions prises par l'assemblée délibérante, vous pouvez d'ores et déjà prendre connaissance de l'intervention de Madame le Maire, Isabelle TESSIER, au cours de laquelle elle a évoqué les rumeurs malveillantes dont elle fait l'objet et les dépôts de plaintes en diffamation effectuées par ses soins et les conseillers municipaux majoritaires.

L'intégralité de la retranscription des débats sera portée dans le procès-verbal de la séance. Il sera mis en ligne après son approbation par le Conseil Municipal qui aura lieu lors de la prochaine séance.

Intervention de Madame Isabelle TESSIER, Maire du Fenouiller

Conseil Municipal du 20 septembre 2021

Préalablement à l'engagement de notre ordre du jour, pour clore le sujet, j'entends évoquer les rumeurs les plus insensées, malveillantes et blessantes, dont je fais l'objet.

Partie d'une broutille d'enfants, un micro évènement, (*qui aurait pu arriver à n'importe quelle maman*) qui s'est déroulé début juin dans un hypermarché sur un temps de vie familiale, et dont j'ai assumé bien naturellement les conséquences, il n'en fallait pas plus pour alimenter dans les semaines qui ont suivi, les ragots :

Mme le Maire du Fenouiller, 1^{ère} vice-présidente en charge des finances à la Communauté de Communes du Pays de St Gilles, qui a soutenu publiquement la candidature de l'actuel président, (*et je crois sincèrement que cela a son importance dans cette affaire...*), serait une voleuse !

Et les rumeurs les plus rocambolesques depuis, circulent : ainsi donc je ferais mes courses avec un sac ou une glacière à double-fond..., je serais une adepte du vol dans les supermarchés où je serais interdite de séjour..., je serais atteinte de cleptomanie... et ce serait connu de tous depuis fort longtemps !

Chacun devrait alors s'étonner du silence de tous ces « sachants » qui n'ont pas trouvé utile d'en faire état alors que j'étais 1^{ère} adjointe au Maire en charge des finances du Fenouiller depuis mars 2014...

Il s'agit là de toute évidence d'une tentative de déstabilisation politique, à un moment où un sujet d'importance pour notre territoire devait être débattu au Conseil Communautaire, courant juillet, et dont on connaît aujourd'hui l'issue.

Et curieusement, ces rumeurs sont apparues fin juin, à coup d'allusions à peine voilées, sur un blog traitant spécifiquement de ce sujet, où seuls les anonymes s'expriment.

Désormais, à ces rumeurs, s'ajoute une infâme lettre anonyme, clairement diffamatoire, adressées à tous les élus de la commune ainsi qu'à tous les Vices Présidents et Président de l'intercommunalité.

C'en est trop !

J'ai saisi mon conseil. Une plainte en diffamation est en cours de constitution. Elle sera adressée par l'avocat au Procureur de la République.

En parallèle, comme mes collègues élus de la municipalité, j'ai porté plainte en Gendarmerie. Le Procureur s'est déjà saisi de l'affaire et l'enquête est en cours d'instruction.

Ce genre de manœuvre est indigne du débat politique et des valeurs républicaines qui nous rassemblent.

En portant ainsi atteinte à mon honnêteté, ma probité, mon honneur, mon investissement sur le territoire local et intercommunal, c'est d'abord la femme et toute une famille que l'on salit.

C'est ensuite au Maire, à la 1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes, qui porte haut et fort ces valeurs, que l'on porte atteinte.

Par ricochet, ces infâmes rumeurs salissent notre commune, l'équipe municipale et les Fénoletaines et les Fénoletains qui nous ont fait confiance.

Et ces rumeurs, dont la rue se fait des gorges chaudes, tombent doublement à pic pour nos détracteurs.

Car pendant que l'on discrédite le Maire du Fenouiller et l'équipe municipale, on fait l'impasse sur les réalisations structurantes pour notre ville et ses habitants.

Je souhaite ici, souligner le formidable investissement des élus que je remercie bien sincèrement pour leur soutien, leur investissement qui a permis par exemple, de voir aboutir ou d'initier :

- La construction du Pôle Enfance Jeunesse et de l'extension de notre école publique (inauguration prévue le 16/10 prochain) menée de main de maître par tout d'abord Nadine puis Stéphane,
- La reprise en régie dès le 1er janvier prochain de l'accueil de loisirs, du périscolaire et des préados, important dossier porté brillamment par Muriel, qui a demandé beaucoup d'énergie et de patience,
- L'engagement de la rénovation de notre centre-bourg, pilotée avec dynamisme et compétence par Patrick,
- Le travail de fond mené par André auprès du monde associatif et économique,
- La rénovation de nos bâtiments communaux ou bien encore la préservation de nos ressources naturelles, portées avec passion par Stéphane,
- La gestion complexe de la Marpa, menée avec beaucoup d'abnégation par Nadine,
- Je n'oublie pas toutes les actions visant à animer, dynamiser, notre commune, orchestrée avec cœur et enthousiasme, dans un contexte sanitaire compliqué, par Stéphanie...

Enfin, je souhaite mettre un terme à la polémique liée à la suppression des questions diverses, née à l'issue du dernier conseil municipal que je n'ai pu présider.

Je rappelle que ce Conseil Municipal, imprévu, s'est imposé à notre calendrier afin de satisfaire à un impératif de procédure dans le cadre de la reprise en régie de l'accueil de loisirs.

J'en assume la pleine responsabilité. Il s'agissait simplement pour moi de ne pas mettre en difficulté mon premier adjoint, André, et l'ensemble de mes élus.

Ces mises au point étant effectuées, je vous propose d'élever le débat et d'entamer notre ordre du jour.



Le Maire,

Isabelle TESSIER